PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 227 publiée le 26 avril 2010

DOSSIER SPÉCIAL : EN ÉCOSSE NON PLUS LE MOTU PROPRIO DE BENOÎT XVI N'A PAS DROIT DE CITÉ !

Le courrier d'une fidèle lectrice écossaise résume bien la situation de non-application du Motu Proprio de Benoît XVI en Écosse.
Sachant que le Saint Père doit se rendre dans ce pays en septembre 2010, nous avons tenu à vous présenter un dossier spécial sur la situation écossaise.
Toutes les traductions de l'anglais vers le français sont de Paix Liturgique.

I - Le courrier de notre amie

Chers Amis de Paix Liturgique,

En ce début d'année, un débat a agité une partie de la presse écossaise. Il s'agissait, dans le cadre d'articles de presse qui évoquaient la venue prochaine du Saint Père Benoît XVI en Angleterre et en Écosse en septembre 2010, de s'interroger au sujet de la messe traditionnelle.

Ce débat par articles interposés s'est particulièrement amplifié lorsque James Mac Millan y est intervenu : cette personnalité écossaise est en effet un compositeur et chef d'orchestre bien connu qui est un grand ami de la messe traditionnelle et du Motu Proprio Summorum Pontificum. Comme il était de plus en plus choqué par le silence que maintiennent les évêques écossais sur cette question liturgique il a entrepris en octobre 2009 d'interpeller son Église à ce sujet dans un article important publié dans le Scottish Catholic Observer… Sans ouvrir un vrai débat public, l'archevêché de Glasgow lui a indirectement répondu en expliquant qu'en réalité il n'y avait quasiment aucun catholique écossais prêt à assister à la "messe en latin".

Je vous joins quelques articles à ce sujet pour mieux vous faire comprendre une situation qui, me semble-t-il, ressemble beaucoup à celle qui vous a incité à lancer votre campagne de sondages en France. Je me souviens qu'un journaliste français avait dit quelque chose du genre : "Les tradis ? Ils ne sont rien !"

Notre archevêque, Mgr Conti, a atteint l'âge de la retraite épiscopale l'an dernier mais n'a pour l'instant pas encore de successeur et la génération suivante d'évêques n'est pas beaucoup plus ouverte que lui envers la liturgie "Extraordinaire".

J'en viens donc à ma suggestion : pourquoi ne profitez-vous pas de la prochaine visite du pape et de l'intérêt médiatique pour la question de la messe pour faire chez nous un sondage comme vous en avez fait plusieurs ? Ce pourrait être d'une grande aide pour nous et un excellent moyen de connaître l'opinion des fidèles auxquels on ne demande jamais leur avis…..

IR, Edinbourg le 15 février 2010

II - Le dossier de presse

A) Présentation de la tribune de James Mac Millan dans le Scottish Catholic Observer du 8 octobre 2009

En octobre 2009, le compositeur écossais James Mac Millan publiait dans le Scottish Catholic Observer un texte dans lequel il s'interrogeait sur le peu d'empressement que mettaient les évêques d'Écosse à proposer l'application du motu proprio Summorum Pontificum dans leurs diocèses.

Le prétexte de son propos était le succès d'un séminaire de formation à la messe ancienne, organisé en Angleterre par la Latin Mass Society, auquel avaient participé 25 prêtres. Un séminaire tenu dans une structure dépendant de l'archidiocèse de Westminster, donc tout sauf clandestin. Le nouvel archevêque de

Westminster, Vincent Nichols, avait même adressé aux participants le message suivant : "*Le Pape Benoît XVI a confié aux prêtres et aux évêques une tâche nouvelle et délicate : la mise en œuvre de la forme extraordinaire de la messe en réponse aux besoins légitimes soulignés par le motu proprio. Je vous suis reconnaissant de nous aider à répondre à cette mission, tout en travaillant à soutenir et alimenter l'unité de l'Église.*"
Présent durant une partie de la réunion, Mgr John Arnold, évêque auxiliaire de Westminster, avait pour sa part déclaré : "*Je pense que c'est un hommage à la sagesse du Pape Benoît XVI que ce cours sur la forme extraordinaire soit rempli de prêtres ordinaires qui œuvrent dans des paroisses de base comme on en trouve à travers tout le pays et qui se trouvent attirés par le culte de la forme ancienne afin d'ordonner et de nourrir leur vie sacerdotale... ou qui l'apprennent en réponse aux besoins pastoraux de leurs assemblées.*"
Se félicitant du succès de ce stage de formation à la forme extraordinaire, James Mac Millan soulignait que ce n'était pas le premier du genre Outre-Manche, indiquant notamment que 97 prêtres avaient découvert la liturgie traditionnelle depuis 2008 au Merton College d'Oxford. Notant le soutien apporté à ces initiatives par "*de nombreux évêques d'Angleterre et du Pays de Galles*", Mac Millan allait jusqu'à affirmer : "*Une mutation profonde est incontestablement en cours.*"
"*Mais pas en Écosse, apparemment !*" poursuivait-il aussitôt. "*C'est bien dommage. J'ai parlé à beaucoup de prêtres écossais, de tout le pays, qui seraient ravis d'obtenir une telle occasion, après tout le débat énergique sur la question ces derniers temps. Il y a ici, de façon générale, une volonté évidente de rendre la liturgie plus priante et plus respectueuse. En ce sens, nous ne différons pas de ceux qui, en d'autres endroits, répondent en ce moment de manière active aux instructions et aux encouragements du pape. Ce qui est bon pour les Anglais devrait l'être pour nous aussi !*" Et Mac Millan de s'inquiéter du fait que, parmi les prêtres écossais qu'il avait consultés : "*certains semblaient effrayés d'aborder ouvertement la question*". De peur de déplaire à leurs évêques ?

B) Damian Thompson, chroniqueur religieux du Daily Telegraph, 23 octobre 2009

Le compositeur James Mac Millan ne s'exprime pas toujours avec diplomatie mais, dans un article du Scottish Catholic Observer, il prend garde à ne faire qu'allusion à ce que beaucoup d'entre nous soupçonnent : que les évêques catholiques écossais ont à peine levé le petit doigt pour l'application du texte du pape libérant la messe traditionnelle en latin. (...)
Oui, il est temps d'agir pour les évêques d'Écosse. Et vite, avant que le Pape n'arrive en Grande-Bretagne et constate que le Motu Proprio Summorum Pontificum ne s'applique pas au nord de la frontière.

C) The Herald, Glasgow, 18 janvier 2010

De profondes divisions au sein de l'Église catholique écossaise à propos des différentes expressions de la liturgie viennent d'être révélées par The Herald. (...)
Le compositeur James Mac Millan, l'un des artistes catholiques les plus en vue, affirme que la visite pontificale a mis en lumière l'existence en Écosse de visions conflictuelles de la liturgie. (...) M. Mac Millan dit que la sainte liturgie a été dévaluée et considérée simplement comme "un supplément esthétique" à la vie chrétienne et non comme son "cœur" vivant.

D) The Herald, Glasgow, 20 janvier 2010

Seulement 26 des 52 000 catholiques du plus grand diocèse d'Écosse ont choisi de suivre la messe traditionnelle en latin, relancée par le pape Benoît XVI à travers toute une série de mesures. Ce chiffre a été révélé par l'archidiocèse de Glasgow en prévision de la visite du Souverain Pontife en Écosse cette année. (...)
*Dans une lettre adressée aujourd'hui au Herald, Monseigneur Peter Smith, Chancelier de l'archidiocèse de Glasgow, nous écrit : "**Jamais aucun de nos paroissiens n'a manifesté le désir de voir réintroduite la messe traditionnelle, et beaucoup ont au contraire exprimé le souhait inverse**. Nos plus récentes analyses font apparaître que le "sensus fidelium" prédominant est que le peuple catholique de l'archidiocèse est satisfait de la liturgie offerte d'une manière digne et priante en langue vernaculaire."*

III – LES RÉFLEXIONS DE PAIX LITURGIQUE

1) James MacMillan, l'homme par la voix duquel s'exprime le ras-le-bol des fidèles écossais, n'est pas un personnage de second rang en Grande-Bretagne. Né en 1959, il a étudié la musique à l'Université d'Edimbourg puis à l'Université de Durham sous la direction de John Casken. Après avoir travaillé à Manchester et à Glasgow, il est revenu à Manchester en 2000 pour rejoindre l'équipe du BBC Philharmonic Orchestra. Pour son cinquantième anniversaire, il est à l'honneur cette année du London Symphony Orchestra et sa Passion selon Saint Jean sera prochainement donnée pour la première fois outre-Atlantique.

2) Comme nous l'écrit notre correspondante, le sujet de la liturgie traditionnelle de l'Église est tabou en Écosse car la ligne officielle de l'épiscopat est que « celle-ci n'intéresse personne » et « qu'il n'y a pas de demande d'application du Motu Proprio »…
Pourtant, malgré cette chape de plomb, quatre messes dominicales hebdomadaires sont célébrées selon la forme extraordinaire du rite romain en Écosse.
On pourrait d'ailleurs en rajouter une cinquième avec celle des Rédemptoristes Transalpins, installés dans l'archipel des Orkney.
Une situation qui grosso modo est celle qui existait avant la promulgation du Motu Proprio de 2007.
Encore faut-il remarquer que la moitié de ces messes célébrées en Écosse "continentale", sont le fait de la Fraternité Saint Pie X (les fidèles de la FSSPX sont plus de 200 en Écosse et plus d'une centaine à Glasgow…).
Les deux messes célébrées en pleine communion avec Rome réunissent une centaine de fidèles à Edinbourg (Fraternité Saint-Pierre) et environ 80 à Bridgeton (paroisse du Sacré Cœur) malgré des conditions difficiles et peu propices à la fréquentation.

3) En Écosse, en dépit de l'opposition épiscopale farouche à la forme extraordinaire du rite romain, il existe donc bien une demande puisque quelques rares lieux de culte traditionnels ont pu se développer dans un milieu pourtant particulièrement hostile. Notons d'emblée que sur les 5 messes dominicales actuelles, une seule (celle de Bridgeton) est célébrée dans le cadre paroissial, les autres le sont par des communautés traditionnelles. En Écosse comme ailleurs, ces lieux ne donnent pas une image réelle de la demande mais illustrent simplement la situation de quelques fidèles particulièrement motivés et courageux et prêts à de grands sacrifices (pas seulement kilométriques) pour vivre leur foi au rythme de la forme extraordinaire du rite romain.
Telle n'est pas la vocation de tout le monde et la face émergée de l'iceberg que constitue ces 5 lieux de culte ne dit rien des silencieux de l'Église qui ont fait le choix de rester dans leurs paroisses malgré leur préférence pour la liturgie traditionnelle ni de ceux qui ont tout simplement quitté le chemin de l'Église…
En tout état de cause, dès lors que cette forme liturgique, est totalement absente du cadre traditionnel de la paroisse, comment l'immense majorité des catholiques écossais pourrait y avoir accès ?

4) La situation écossaise est comparable à celle de la France. Ce qu'on lit dans les articles ci-dessus n'est il pas ce que l'on entend à Rambouillet, Reims ou Paris ? « Il n'y a pas de demande »… En est-on vraiment certain ? N'est ce pas plutôt qu'en Écosse comme en France l'on ne tolère pas que la demande s'exprime ?

5) Que doivent faire les catholiques écossais qui souhaitent vivre leur foi au rythme de la forme Extraordinaire de la liturgie latine en pleine communion avec l'Église ?
Dans un contexte aussi hostile, il y a fort à craindre qu'en Écosse comme en France, tout ce que pourront entreprendre les demandeurs d'application du Motu Proprio sera contesté par les évêques écossais.
Leurs demandes ? Une provocation, une désobéissance, un manque de communion, un acte quasi-terroriste… ne manqueront pas d'expliquer les évêques. On connaît bien la musique en France avec quelques notes propres à l'hexagone (Maurras, l'Action Française…) mais l'essentiel de la partition épiscopale est bien la même.
En Écosse comme en France, les demandeurs devront comprendre qu'ils n'existent pas et qu'en conséquence ils doivent agir comme tel.
Aussi, ne pouvons-nous que souscrire à la proposition de notre lectrice d'offrir au Saint Père lors de sa prochaine visite en Écosse, les résultats d'un sondage professionnel et indépendant qui se pencherait sur la question de l'attrait des catholiques écossais pour la forme extraordinaire du rite romain.
Cette étude pourrait aider les fidèles à démontrer que leurs pasteurs n'expriment pas l'exacte réalité de ce que veulent les catholiques écossais en matière liturgique et que ce n'est pas parce qu'ils ne sont pas aimés par leurs pasteurs qu'ils n'existent pas …

L'idée de réaliser un sondage en Écosse d'ici la fin juin est un challenge possible, son coût en est de 6500€ : notre amie écossaise nous assure pouvoir réunir déjà plus de 1000 €. Saurons-nous l'aider à lancer l'opération ? Nous remettons cette intention à vos prières et à votre générosité.

Pour adresser un don par chèque à PAIX LITURGIQUE :
Établir votre chèque à l'ordre de "Paix Liturgique" et nous le faire parvenir à notre siège : 1 allée du Bois Gougenot - 78290 CROISSY-SUR-SEINE - France
Pour effectuer un don par virement bancaire :
IBAN : FR76 3000 3021 9700 0500 0158 593 - **BIC/SWIFT :** SOGEFRPP.